

COMMUNE : **331 MIGNOVILLARD**
 ARRONDISSEMENT : **39 LONS LE SAUNIER**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE CHAMPAGNOLE**



N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2018 1	Taux d'imposition communaux de 2018 2	Taux d'imposition plafonnés 2019 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	945 575	5,97	>>>	970 800	57 957
Taxe foncière (bâti).....	1 039 354	9,24	>>>	1 092 000	100 901
Taxe foncière (non bâti).	310 323	24,85	>>>	324 400	80 613
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4			>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b			>>>		
				Total :	239 471

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2019 5	
Produit nécessaire à l'équilibre du budget 6	204 103	Total allocations compensatrices	11 306
Produit taxe additionnelle FNB 7		Produit des IFR 8	
Produit de la CVAE 9		Produit de la CVAE 9	48 482
TASCOM 10		Prélèvement GIR 11	
CCRTP 11		Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)	241 279
		Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b	

2. CALCUL DES TAUX 2019 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE						
	Taux de référence de 2018 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 12 7	Taux de référence 2019 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 12 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 5 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
Taxe d'habitation.....	5,97	Produit attendu 241 279 = 1,007543. (6 décimales)	6,015073	6,06	970 800	58 830
Taxe foncière (bâti).....	9,24		9,309752	9,29	1 092 000	101 447
Taxe foncière (non bâti).	24,85		25,037596	24,97	324 400	81 003
CFE.....	>>>	Produit à taux constants				
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2019 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :					Produit fiscal attendu	241 279

A LONS LE SAUNIER
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 DENIS GIROUDET
 le 11 MARS 2019

Le préfet,
 le

A Mignovillard
 Le maire
Le Maire
 Florent SERRETTE
 15 Avril 2019.



FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

III - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe d'habitation :	2 179
a. Personnes de condition modeste	56
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPV, Mayotte	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
Taxe foncière (non bâti) :	9 071
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	0
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Autres allocations	
Dotation pour perte de THLV :	0

2. BASES NON TAXEES

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	82 611
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	
b. CVAE : part dégrèvée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFRER

Eoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz - Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

Taux plafonds 2019	61,35	52,98	124,18	32,44	49,67	>>>
Taux 2018 des EPCI	10,36000	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taux moyens communaux de 2018, au niveau départemental	23,09	20,27	124,18	32,44	49,67	>>>
Taux nationaux	24,54	21,19	52,98	20,27	21,19	>>>
Taxe d'habitation	24,54	21,19	52,98	20,27	21,19	>>>
Taxe foncière (bâti)	21,19	20,27	52,98	20,27	21,19	>>>
Taxe foncière (non bâti)	49,67	20,27	124,18	32,44	49,67	>>>
CFE	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

DIMINUTION SANS LIEN

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée :
 Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés :